



Golf de Val Quéven



BLUEGREEN

ffgolf[®]

Fédération française de golf

Grand Prix de Val Quéven Golf de Val Quéven

Samedi 12 et dimanche 13 juillet 2025

REGLEMENT

Cette épreuve répond au cahier des charges des Grand Prix 2025 de la FFG.

TERRAIN

Parcours BLUEGREEN de Val Quéven.

Messieurs : 6012 m - Par 72 - SSS : 71,9 - Slope 138 - Marques blanches

Dames : 5269 m - Par 72 - SSS : 73,8 - Slope 136 - Marques bleues

FORMULE DE JEU

Simple Stroke Play 36 trous – 18 trous par jour

Vendredi 11 juillet : Entraînement – Réservation au 02.97.05.17.96.

Samedi 12 juillet : Tour 1

Dimanche 13 juillet : Tour 2

INDEX

Séries	Repères	Index	Formule
Dames	Bleu ●	≤ 15,4	Stroke-Play
Messieurs	Blanc ○	≤ 11,4	

Prise en compte des index à la date du 5 juillet 2025

INSCRIPTION – DATE LIMITE – NOMBRE DE JOUEURS

Inscription : Inscription et paiement en ligne sur [HelloAsso](https://helloasso.com)

Date limite d'inscription : Samedi 28 juin 2025 à 24h

La liste des inscrits sera publié sur le site de l'AS Golf Val Quéven (www.asgolfqueven.fr), le 3 juillet 2025.



Limitation du champ de joueurs :

- 144 joueurs maximum dont 39 Dames minimum

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant :

- Les joueurs/joueuses inscrits avec une licence étrangère, classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames.
- Le classement au Mérite National Amateur.
- L'ordre des index.
- La date d'inscription.

En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.

Le club réserve 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Nombre de Wild Cards autorisés 14 dont 5 Dames

TARIFS

Adultes Non Abonnés Bluegreen/UGolf	Adultes Abonnés Bluegreen/UGolf Exclusif hors Val Quéven	Adultes Abonnés Bluegreen/UGolf France, Ouest, Bretagne Sud, Pays de Lorient	Jeunes Nés entre 2001 et 2006	Jeunes Nés après 2006
90€	65€	40€	45€	25€

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve, par mail contact@asgolfqueven.fr, au plus tard le **jeudi 10 juillet 12h**. Après cette date le montant de l'engagement restera acquis au club de Val Quéven.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être licencié à la FFGolf ou à une Fédération étrangère reconnue
- Répondre aux exigences des Règles du statut d'Amateur
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs.
- Être titulaire d'un certificat médical **2025** enregistré à la FFGolf ou un questionnaire de santé valide si le certificat médical est de **2023** ou **2024**.
- Être en possession du badge fédéral 2025.

La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le 28 juin, faute de quoi le candidat ne pourra être repris sur la liste des inscrits.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

Épreuve non-fumeurs : cf. § 1.2.5 du Vademecum

DEPARTS

Les départs seront disponibles, au plus tard, le 11 juillet 2025 à midi sur notre site internet www.asgolfqueven.fr , sur le site de la Ligue Golf de Bretagne Ligue Golf de Bretagne et sur le site de la ffgolf.

- Tour 1 : Le champ de joueurs Messieurs est divisé en 4 blocs (bloc 1 mieux classés, etc.). Le champ de joueuses est divisé en 2 blocs.
 - L'ordre de départ :
 - Messieurs Bloc 2, Bloc 1
 - Dames Bloc 1
 - Messieurs Bloc 3, Bloc 4
 - Dames Bloc 2
- Tour 2 :
 - Par ordre inverse des résultats du 1^{er} Tour. Les Dames seront insérées en milieu du champ Messieurs.

DEPARTAGE

En cas d'égalité pour l'attribution du titre Messieurs ou Dames, un Play Off sera effectué sur le trou 18. S'il est impossible de terminer le Play Off, le classement avec départage des 9, 6, 3 et dernier trou sera effectué.

PRIX ET DOTATION

Les Prix :

- Dames : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème}
- Messieurs : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}

REMISE DES PRIX

Dimanche 13 juillet 2025 à la fin de l'épreuve.

En cas d'absence, pour le Trophée, si le prix ne peut être récupéré, celui-ci sera conservé à l'association et tenu à la disposition du récipiendaire jusqu'au 31 juillet 2025.

Le Comité de l'épreuve pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.

À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un cocktail.

